



l'Interprofession des huiles et protéines végétales

PLAN DE FILIÈRE 2018-2022

Pour répondre aux choix sociétaux
et aux attentes alimentaires et contribuer
à la souveraineté alimentaire du pays

En route pour le « made in France » des huiles et des protéines végétales

Produire et transformer en France :
une dynamique de différenciation

Synthèse des objectifs et engagements



Introduction

L'agriculture française est-elle en mesure de produire une alimentation de qualité ? Est-il possible de concilier compétitivité des filières et respect de l'environnement ?

De nombreux citoyens s'interrogent aujourd'hui sur l'efficacité et la viabilité de notre système agricole. Personne ne peut le nier, l'agriculture française est à un moment charnière. Il est temps de lui donner du souffle. L'enjeu est capital : enraciner notre souveraineté alimentaire en recréant du lien et de la confiance dans le secteur agricole, de l'agriculteur au consommateur-citoyen.

Pour relever aujourd'hui ce défi, notre filière dispose d'atouts importants en contribuant massivement à l'indépendance en huile et protéines végétales, pierre angulaire de l'agriculture française ! Pour cela, l'ambition doit être portée collectivement et la responsabilité partagée entre tous les acteurs, du producteur à l'industriel, en passant par les pouvoirs publics et la société.

Notre filière s'est construite sur sa capacité à donner de la valeur aux graines oléagineuses (colza, tournesol, soja, lin oléagineux) pour l'ensemble des opérateurs en utilisant toutes les fractions qui les composent (l'huile pour l'alimentation humaine et pour des applications non alimentaires dont majoritairement des biocarburants, la protéine pour l'alimentation animale, les co-produits pour l'énergie). S'agissant des protéagineux (pois, féveroles, lupin, lentilles...), la filière s'est engagée résolument dans le développement de ses cultures sources de valeur économique et de durabilité globale.

Aujourd'hui elle mobilise 110 000 producteurs d'oléagineux et 20 000 producteurs de protéagineux qui cultivent 2,5 millions d'hectares en France métropolitaine pour un volume moyen annuel de 8 millions de tonnes de graines.

Le tableau ci-dessous synthétise la répartition des surfaces et volumes de productions pour les espèces les plus représentées. Il faut ajouter à cela près de 20 000 hectares de lentilles, 9000 hectares de pois chiche.

Espèces	2016	
	Volumes (kT)	Surfaces (ha)
Colza	4654	1 525 000
Tournesol	1223	573 000
Soja	345	137 000
Total oléagineux	6222	2 235 000
Pois	605	208 500
Féverole	237	77 600
Lupin	16	7600
Total protéagineux	858	293 700

La très grande majorité de ces graines est valorisée en France grâce à l'intervention de 600 négociants et coopératives commercialisant ces matières premières à une trentaine d'opérateurs industriels. Ces derniers traitent ces graines (première transformation) pour fournir la

matière première à un très grand nombre d'opérateurs des secteurs de l'alimentation humaine, de l'alimentation animale, de la chimie verte et des énergies renouvelables.

Ainsi avec 1 hectare de colza la filière produit à partir du traitement des graines, pour les besoins nationaux 500 litres d'huile alimentaire, 1900 kg de tourteaux et 1000 litres d'huile destinée à la production de biocarburant incorporé dans le carburant fossile (ce qui évite d'importer 900 litres de gazole).

Au total la filière produit à partir des oléagineux plus de 2,6 millions d'huile brute destinée à l'alimentation et à la production de carburant et autres applications non alimentaires et simultanément plus de 3,7 millions de tonnes de tourteaux non OGM destinés à l'alimentation animale en évitant ainsi les importations de tourteaux de soja étrangers.

Pour ce qui concerne les protéagineux, la filière valorise plus 600 000 tonnes de graines dans des chaînes de valeur destinées à l'alimentation humaine et animale.

A ce bilan il convient d'ajouter les productions de fourrages déshydratés (luzerne) pour plus 800 000 tonnes et les productions d'huile d'olive française pour un peu moins de 4000 tonnes.

Les graines issues de ces productions et l'ensemble des produits qui en sont issus, sont reconnus en Europe et dans le monde, pour être d'une **très haut standard de qualité** sanitaire (les standards parmi les plus élevés) et fonctionnelle (qualité des huiles et des protéines produites, qualité des produits dérivés...). Les conditions de productions agricoles répondent elles aussi à des exigences de **traçabilité, et de durabilité** faisant l'objet de chartes d'engagements et de cahiers des charges mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national (charte Terre Oléopro pour la filière, charte Duralim pour l'alimentation animale, durabilité certifiées 2BS pour les productions et transformation destinées à la production de biocarburant...)

L'impact social de la filière est évalué à plus de 150 000 emplois directs et indirects. Il est estimé aujourd'hui qu'environ 90 % des foyers français consomment chaque jour des produits issus de la filière française.

Cela a été rendu possible par le développement d'une filière reconnue comme exemplaire¹ dans sa structuration et sa capacité à produire de la valeur pour l'ensemble des maillons de la chaîne tout en répondant aux attentes des consommateurs et plus largement de la société. Nos productions sont des solutions dans les transi-

tions écologiques (diversification des cultures, baisse des intrants, apport d'azote organique...) et énergétiques (productions d'énergie renouvelable) comme dans l'essor de la bio-économie bas carbone.

Outre la mobilisation de l'ensemble des opérateurs qui la compose, la filière a su se doter collectivement de l'expertise nécessaire pour conduire les innovations indispensables à son développement : deux centres techniques industriels faisant référence dans leur domaine (Terres Inovia, ITERG), des plateformes mutualisées (Biogemma, OLEAD, Pivert, Improve...) et des liens étroits avec la recherche publique nationale (INRA au travers de nombreux co-investissements), européenne (porteur de nombreux programmes) et internationale (y compris dans les pays en développement : Burkina Faso, Tunisie, Maroc...).

Il est important de noter que l'interprofession consacre $\frac{3}{4}$ de son budget annuel à l'innovation et l'investissement (le plus fort taux constaté dans l'ensemble des interprofessions²).

Aujourd'hui tout cet investissement, ces emplois, ces solutions, ce degré d'autonomie protéique, **sont menacés** par des dispositions visant à réduire en Europe, les incorporations d'énergie renouvelable produisant *simultanément* des produits pour l'alimentation humaine et animale, dans les carburants fossiles et ce en contradiction avec les engagements de la COP21. Ces dispositions menacent directement la filière des oléagineux.

Il est aussi menacé par les effets du changement climatique mettant les producteurs face à des **impasses techniques majeures** (fluctuations climatiques, progression des maladies et des ravageurs) qui progressent plus rapidement que les capacités à s'adapter. La vitesse de ces dégradations est plus importante que celle permise au secteur pour identifier et mettre en œuvre des solutions moins dépendantes des produits phytosanitaires d'origine chimique. Cette menace se traduit par des baisses de rendement et de surfaces pour les protéagineux et une stagnation des rendements pour les oléagineux.

Plus encore que d'autres productions, la filière oléo-protéagineuse est exposée à la **concurrence d'un marché mondial**, aussi bien pour ses productions primaires (colza, tournesol, soja, lin, pois, féverole, lupin, lentille, pois chiche...), que pour ses principaux débouchés (huiles alimentaires, protéines pour l'alimentation des animaux, et bio-carburants). Chez les concurrents internationaux, les **modes de productions sont bien éloignés des attentes exprimées par notre société envers l'agriculture française.**

¹ cf rapport du CGAAER sur Terres Univia (2017)

² cf Rapport du CGAAER sur les interprofessions (2017)

Trop longtemps, les oléo-protéagineux ont été le parent pauvre de la politique agricole commune. Alors que nous cultivions plus de 700 000 hectares de pois dans les années 1990, nécessaires à l'alimentation de nos élevages, les surfaces ont été divisées par deux. Une diminution importante qui s'est observée pour d'autres cultures oléo-protéagineuses. En cause, l'absence de volonté politique dans la durée. Résultat ? La France est encore dépendante aux importations de cultures en provenance d'Amérique et d'Asie. Des importations de matières végétales parfois produites dans des conditions sociales et environnementales non autorisées en Europe. Pourtant, le développement de la sole des oléagineux et tout particulièrement du colza pour produire à la fois du biodiesel et des protéines pour les animaux, a permis de réduire le taux de dépendance de la France à 46 % en protéines végétales destinée à l'alimentation animale alors qu'il reste de l'ordre de 70 % en Europe.

Par la diversité des cultures qu'elle regroupe cette filière est un **atout essentiel pour l'agriculture française en recherche de solutions agronomiques dans des assolements** à dominante céréalière : de par la réduction naturelle des pressions de bio-agresseurs par la diversification des rotations, la réduction des besoins en fertilisation par l'introduction des protéagineux fixateur d'azote atmosphérique. Mais elle est également un apporteur de **diversité pour sécuriser les revenus des agriculteurs** face à la volatilité des marchés.

C'est en offrant à ces cultures une **valorisation économique par le développement de débouchés d'intérêt pour toutes les parties des graines**

oléagineuses (huile et protéine) que la filière française leur a permis de contribuer à cette diversité, et qu'elle pourra demain continuer à la développer.

La filière française a fait le choix de développer cette valorisation sur tout le territoire national, en maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur dans une **logique de bio-économie vertueuse** : la transformation des graines sur notre territoire permet ainsi **d'offrir à l'élevage français une source de protéine locale** pour nourrir les animaux, et de valoriser l'huile française pour **l'alimentation humaine, la production de biocarburant renouvelable et déjà des produits biosourcés en substitution à la pétrochimie**.

Convaincue de ses atouts pour l'ensemble du monde agricole, la filière des oléo-protéagineux n'en est pas moins à un moment charnière de son histoire :

- d'une part, les **oléagineux (colza, tournesol)** sont confrontés à une **problématique de débouchés sur la partie huile, valorisée en biodiesel**, concurrencée par les bio-carburants issus de palme ou soja d'importation, ce qui menace toute la chaîne de valeur équilibrée entre protéines,
- d'autre part le développement des surfaces agricoles en **protéagineux (pois, féverole, lupin, lentille...)** butte sur des **problématiques de performances au champ** qui bloquent leur implantation.

Ainsi pour permettre à la filière des oléo-protéagineux de tenir son objectif ambitieux, **l'exigence de compétitivité** est un objectif essentiel dans lequel doivent s'inscrire tous les maillons de la filière.

Soyons ambitieux !

L'agriculture française a un vrai potentiel à développer ! Après avoir gagné, en 40 ans, l'indépendance pour une grande partie des huiles végétales consommées en France, il faut maintenir le cap sur l'indépendance en protéines végétales à l'horizon 2030. Pois, féverole, luzerne, lupin, soja, colza, tournesol, lin, lentilles, pois chiche, etc. sont de nombreuses cultures de graines riches en protéines que la France peut développer sur l'ensemble des surfaces, en améliorant la performance environnementale de notre agriculture. Ces cultures jouent un rôle clef tout à la fois pour la transition écologique et pour notre souveraineté alimentaire. En développant au moins 500 000 hectares supplémentaires dans les cinq prochaines années (soja, tournesol, pois, légumes secs, luzerne déshydratée), qui s'ajouteront aux 2,5 millions hectares existants, nous pouvons encore améliorer notre niveau d'autonomie en protéines végétales et nous orienter avec ambition vers notre indépendance à échéance de 2030.

La filière est convaincue que la préservation d'une filière de transformation française performante (outils industriels, les deux instituts de recherche, Terres INOVIA, ITERG, les outils de promotion Terres OléoPro et GEPV) est aussi essentielle que la pérennité des 100 000 exploitations agricoles pour la réalisation de ce plan.

N'oublions pas !

La souveraineté alimentaire de la France passe par la bataille de la compétitivité et donc la valorisation de l'ensemble des parties des graines. Notre bouquet de cultures est une source de richesse pour une floraison de débouchés.

Mobilisons-nous collectivement !

Dans un contexte de compétition mondiale, notre souveraineté alimentaire repose sur un équilibre de prix fragile. L'engagement de tous les acteurs sous l'égide d'une interprofession mobilisée avec les pouvoirs publics, est indispensable pour garder le cap sur l'indépendance en huile et protéines végétales de la France.

Cette mobilisation passe par la conviction de tous, y compris des pouvoirs publics et de la société, que le seul moyen de parvenir à cette ambition est de continuer à développer simultanément de la valeur aux protéines et aux huiles issues de nos graines (seule condition de rentabilité). Cela passe par un plan protéines ambitieux et par une volonté commune de développer les biocarburants co-produits avec les protéines (éviter d'importer de l'huile de palme, lutter contre les distorsions de concurrence, réduire notre dépendance aux hydrocarbures fossiles). Alors que la consommation de gazole routier est destinés à diminuer, des solutions sont portées par la filière comme le développement d'un carburant

« B100 » 100 % bio-sourcé issu d'ester de colza pour les flottes captives ou la recherche de débouchés à l'export.

Bâtir la souveraineté alimentaire du pays passe, au travers de ce plan, par la consolidation de la valeur du « produit et transformer en France » au bénéfice de toutes les agricultures, de tous les débouchés et de la société. Notre priorité, sera de continuer de porter l'innovation sous toutes ses formes pour garantir tout à la fois la transition écologique, des réponses adaptées aux attentes des consommateurs et la compétitivité tout au long des chaînes de valeur. Tout cela avec un objectif : agrandir le bouquet des usages des huiles et protéines végétales au service de la qualité nutritionnelle et l'économie circulaire.

A partir d'une analyse détaillée du contexte stratégique et des défis à relever (voir Annexes du Plan de filière complet), ce plan s'articule autour de 3 leviers et 14 objectifs stratégiques permettant d'atteindre cette ambition ■





Levier 1

Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur issues des cultures oléo-protéagineuses en favorisant le « produire et transformer en France »

OBJECTIF 1.1

Relancer le développement de la filière par un modèle économique adapté à l'évolution de la demande

ENGAGEMENTS

- Réviser le modèle économique de la filière
 - Production d'un accord stratégique commun dès le premier semestre 2018 et un plan CVO s'articulant pleinement avec ce modèle revisité.
- Mettre en œuvre des observatoires partagés sur la conjoncture de la filière
 - Une information 6 semaines après récolte sur la qualité de la collecte des graines de colza, tournesol, soja, pois, féverole ;
 - Un observatoire Qualité des graines dynamique et interrogeable sur Internet ;
 - Un observatoire de référence des coûts de productions et marges des exploitations de grandes cultures oléagineuses et protéagineuses ;
 - Une note de marché aux opérateurs français oléagineux publiée en alternance avec celle des protéagineux ;
 - Une note de conjoncture de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines reconnue et publiée tous les 6 mois.

OBJECTIF 1.2

Renouveler le partenariat avec les filières françaises d'élevage pour conforter l'adaptation de l'offre à la demande

ENGAGEMENTS

- Participer de façon proactive à des stratégies conjointes avec chacune des filières d'élevage, structurant et valorisant la fourniture de protéines végétales « produites et transformées en France »
 - Élargissement du PSO à tous les fournisseurs en alimentation animale ;
 - Une qualité et une diversité en protéines végétales adaptées à un plus grand nombre de cahiers des charges de la nutrition animale ;
 - Participation de la FCD aux débats interprofessionnels sur la relation entre offre et demande ;
 - Progression du niveau d'autonomie nationale en protéine d'origine végétale ;
 - Promotion de la durabilité des chaînes de valeurs en AA auprès des consommateurs ;
 - Facilité de commercialisation des productions en quantité limitée localement par une optimisation des chaînes logistiques.

OBJECTIF
1.3

Améliorer la compétitivité des chaînes de transformation pour maintenir la production française sur le territoire

ENGAGEMENTS

- Adapter les outils industriels afin de les conserver sur le territoire français
 - Un accès compétitif aux graines produites en France ;
 - Amélioration de 5 à 10 % de la productivité des usines de trituration ;
 - Amélioration de l'efficacité énergétique des outils et des process ;
 - Positionner les huiles de colza et de tournesol sur le marché concurrentiel actuel et futur en valorisant les qualités nutritionnelles, technologiques et de durabilité des productions françaises.
- Développer des débouchés à l'export, comme relais de la filière à plus long terme
 - Volumes croissants de produits exportés (MP et produits transformés) ainsi que des transferts de technologie ;
 - Pénétration de nouveaux marchés à l'export.
- Déployer le numérique au service de la traçabilité et de la sécurité alimentaire
 - Volume croissant de données traitées et d'informations diffusées entre les opérateurs.

OBJECTIF
1.4

Assurer la compétitivité des productions agricoles

ENGAGEMENTS

- Mettre en œuvre des Plans de transition dans chacun des bassins de production et par la construction et le déploiement des systèmes de culture « multi-performants »
 - + 10 à 20 % sur le résultat économique de l'exploitation ;
 - Baisse de 20 à 30 % de l'usage des produits phytosanitaires (voire 40 % à titre expérimental *via* projet SYPPRE) pour les producteurs engagés dans des plans de transition des bassins de production ;
 - Baisse sensible de l'émission des GES de 20 à 30 % ;
 - Amélioration du potentiel des sols, avec une augmentation du taux de matières organiques et de l'activité biologique.
- Soutenir les innovations consacrées aux intrants phytosanitaires et à l'innovation variétale comme sources de compétitivité
 - De nouvelles variétés améliorant les rendements, la résistance aux maladies, l'adaptation aux changements climatiques ;
 - Des solutions de bio-contrôle efficaces, rentables et disponibles sur le marché ;
- Des dispositifs d'autorisation de produits de protection des plantes tenant compte des impacts agroécologiques globaux.
- Mettre à disposition des producteurs et des logisticiens des outils digitaux permettant d'accroître la performance technico-économique des productions en accord avec ces objectifs de bassin.
 - Diffusion généralisée des informations, des références pour l'aide à la décision des producteurs ;
 - Augmentation des échanges avec les groupes locaux de producteurs ;
 - Optimisation des circuits logistiques des graines.
- Mettre en œuvre un cadre de partenariat ambitieux et précis dans ses attendus opérationnels entre l'institut Terres Inovia (référence professionnelle pour les producteurs) et l'INRA
 - Obtenir un accord cadre précis en 2018 avec pour enjeu l'amélioration des rendements des productions oléagineuses et protéagineuses.

OBJECTIF
1.5

Mettre en œuvre un plan protéine ambitieux pour produire plus et mieux les protéines végétales

ENGAGEMENTS

- Innover et investir avec l'aide des pouvoirs publics, des programmes européens et de la PAC
 - Amélioration de la robustesse des cultures légumineuses ;
 - Transition protéique et agro-écologique des exploitations ;
- Développement de débouchés assurant la compétitivité des oléoprotéagineux et contribuant à la croissance de l'économie bas carbone ;
- Développement de démarches de durabilité qualifiées et rémunératrices ;
- Disponibilité d'une agriculture numérique permettant d'accélérer l'accès à l'ensemble des innovations par les agriculteurs et conforter leur compétitivité comme celle de la chaîne de valeur.

OBJECTIF
1.6

Porter de nouveaux dispositifs d'accompagnement pour une transition durable

ENGAGEMENTS

- Privilégier les soutiens à l'investissement
 - Des dispositifs parfaitement complémentaires et synergiques assumés conjointement entre les acteurs de la filière et les pouvoirs publics.
- Mettre en place un fonds assurantiel face aux aléas climatiques et la volatilité des prix
 - Mise en place de ce fonds dans les toutes prochaines années.



Valoriser le « produit en France » pour nos productions avec l'ensemble des acteurs de la filière et les consommateurs

OBJECTIF 2.1

Encourager le partage de la valeur par de nouveaux cadres contractuels valorisant le « produit et transformé en France » pour toutes nos cultures

ENGAGEMENTS

- Créer et promouvoir des filières françaises non OGM certifiées (y compris Bio)
 - Valorisation de l'origine France de l'ensemble des huiles et tourteaux issus des filières colza et tournesol ;
 - La moitié des productions de soja certifiées Soja de France en 5 ans ;
 - La moitié des productions de protéagineux et de légumes secs est engagée dans des filières sous cahier des charges et repose sur des chartes de production évoluant vers des schémas de certification à l'horizon 2020/2022 ;
 - Dans 5 ans, le taux de graines de ferme utilisé hors cadre légal sur protéagineux et soja passera de 50 à 60 % en moyenne à environ 30 %.
- Décliner la démarche à l'ensemble des débouchés y compris les énergies renouvelables et les produits issus de la chimie verte « made in France »
 - Positionner durablement les biocarburants français dans les énergies renouvelables, le plan climat et dans la transition énergétique nationale ;
 - Planter un bio-carburant B100, issu à 100 % d'huile de colza de la filière française.

OBJECTIF 2.2

Continuer à placer les enjeux nutritionnels et de santé au cœur de nos stratégies pour développer une offre alimentaire de qualité

ENGAGEMENTS

- Soutenir la recherche et le transfert de connaissance en matière de qualité alimentaire des produits issus des oléoprotéagineux
 - Disposer de nouveaux éléments objectifs mettant en évidence les propriétés fonctionnelles des huiles et des protéines issues des oléoprotéagineux pour l'alimentation humaine.



OBJECTIF
2.3

Conforter le dialogue entre les opérateurs intervenant dans l'alimentation humaine pour être à la mesure des attentes des consommateurs

ENGAGEMENTS

- Inviter des organisations professionnelles de seconde transformation et de la Grande Distribution à débattre sur nos orientations en termes d'innovation et de contractualisation
 - Conforter l'offre de la filière à la demande des consommateurs et renforcer la promotion des valeurs portées par la filière.
- Développer des outils digitaux permettant d'accroître l'échange des informations (origine, traçabilité, qualité, durabilité) jusqu'au consommateur.
 - Augmentation du volume d'informations transmises aux consommateurs via les plateformes utilisant le portail ApiAgro.

OBJECTIF
2.4

Partager l'analyse de la filière avec les pouvoirs publics pour agir en complémentarité et avec efficacité

ENGAGEMENTS

- Œuvrer pour une parfaite synergie des actions de la filière avec celles conduites au travers des politiques publiques
 - Un plan de Filière en parfaite articulation dans les objectifs, les moyens et les délais avec les politiques publiques mises en œuvre (MAA et MTES).



Levier 3

Conforter la durabilité de nos chaînes de valeur – Développer une bio-économie circulaire à bas carbone

OBJECTIF 3.1

Renforcer la contribution des opérateurs des énergies renouvelables et de la chimie verte issues des oléoprotéagineux

ENGAGEMENTS

- Contribuer significativement à la bio-économie et à la transition énergétique du pays.
 - Développer des procédés permettant de valoriser les protéines de colza et tournesol pour l'alimentation humaine ;
 - Augmentation du nombre d'entreprises innovantes ou d'unités de productions utilisant ces innovations et augmentation des emplois induits sur le territoire national.

OBJECTIF 3.2

Conforter l'apport des productions oléo-protéagineuses à la bio-économie circulaire bas carbone tout en garantissant de la valeur au producteur

ENGAGEMENTS

- Mobiliser l'évolution des variétés, des intrants et des systèmes de cultures comme sources de durabilité des exploitations
 - Outre l'amélioration économique, amélioration du bilan environnemental global des exploitations.
- Valoriser des services écosystémiques apportés par la production de graines oléo-protéagineuses
 - Disponibilité d'un premier référentiel suffisamment simple de la nature et la quantification des services écosystémiques a été mis au point et validé (échelle par type de système ? Labellisation de systèmes à haute valeur de service écosystémique ?) ;
 - Existence de mécanismes et instruments de marché permettant de monétiser ces services ont été identifiés et sont prêts à rentrer en tests pilotes.

OBJECTIF 3.3

Améliorer la durabilité des chaînes de transformation

ENGAGEMENTS

- Inscrire la durabilité des chaînes de transformation de production d'oléo-protéagineux dans un plan de progrès permanent efficace car corrélé à la performance économique des systèmes.
 - Amélioration des indicateurs de durabilité des opérateurs industriels.

OBJECTIF
3.4

Améliorer en continu le bilan économique et environnemental pour chaque maillon de la chaîne de valeur et maintenir un dialogue permanent avec la société

ENGAGEMENTS

- **Poursuite d'une démarche de progrès ambitieuse et par la création d'un observatoire associant pouvoirs publics, ONG environnementales et notre filière**
 - La durabilité de l'ensemble des exploitations agricoles qui produisent des oléagineux et des plantes riches en protéines est suivie grâce à un observatoire
 - La démarche vers plus de durabilité améliore significativement la compétitivité de tous les acteurs de la filière,
 - L'Observatoire produit chaque année un bilan partagé des progrès réalisés, des réussites et des difficultés rencontrés par les producteurs et des actions qui peuvent être envisagées.

Conclusion

Ce plan de filière marque une forte ambition de l'ensemble de nos organisations professionnelles à s'inscrire collectivement dans une amélioration significative de la compétitivité de l'agriculture française et de ses débouchés. Depuis 40 ans, cette filière a su démontrer son engagement solidaire avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur afin de permettre à tous de produire efficacement tout en répondant aux attentes de la société : produire et transformer en France, améliorer la valeur santé et la qualité des aliments, développer l'emploi, contribuer à l'indépendance énergétique par la production d'énergie renouvelable, préserver l'environnement, contribuer à la dynamique économiques de nos territoires...

Cette ambition s'accompagne de défis importants à très court terme qui ne peuvent être relevés sans :

- **Préserver** les investissements structurels, les gains de compétitivité et les acquis de filière depuis 30 ans en particulier pour le colza ;
- Une capacité à **dynamiser le marché et renforcer la compétitivité** de chacune des cultures et de leurs débouchés ;
- Un engagement **conjoint avec l'État**.

Comme évoqué, la valeur de nos graines et le degré d'autonomie du pays en protéines végétales ne peuvent être obtenus sans un engagement cohérent autour de plusieurs axes totalement interdépendants :

1. Un plan protéine réellement à la hauteur des besoins de l'alimentation française (protéines végétales pour l'alimentation humaine ou pour l'alimentation animale) et mobilisant dans les cinq prochaines années l'innovation, l'aide à l'investissement et le partage avec toutes les parties prenantes ;
2. Un plan « biocarburants » ambitieux qui continue de donner à la France la capacité à la transition énergétique en réponse aux accords de Paris tout en préservant la production et les emplois en France ;
3. Des programmes de transition pour la production des oléoprotéagineux et plus largement des grandes cultures, dans chacun des territoires et bassins de production français, adaptés aux capacités et aux spécificités des moyens de production. Ces programmes ne pourront être opérationnels sans impliquer l'État en Région et les collectivités territoriales.

En définitive ce plan de Filière, avec ses 3 leviers, ses 14 objectifs et l'ensemble des engagements qui en découlent, sont en total accord avec les attentes sociétales et les besoins économiques du pays. L'ensemble des « volets de transformations » envisagés par le Président de la République le 11 octobre 2017 et par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation le 19 octobre 2017, trouve dans ce plan des traductions concrètes et opérationnelles.



Un premier chiffrage des surcoûts induits par ces transformations a été effectué en synergie avec Intercéréales sachant que les transitions portées par le « maillon » producteur sont communes à l'ensemble des grandes cultures (voir Annexe 2 du Plan de filière complet).

Le montant global estimé à ce stade est de l'ordre de 10,785 milliards d'€ dont :

- 10,225 milliards d'€ communs avec la filière céréalière (production agricole – transformation étalée sur 15 ans) ;
- 560 millions d'€ spécifiques à la filière des huiles et protéines végétales (logistique, stockage, transformation, R&D-innovation hors recherche publique).

Cela ne tiens pas compte du besoin d'amorçage d'un fonds assurantiel pour les agriculteurs (gestions des aléas et de la volatilité) : 15 millions d'€.

Cependant ces objectifs, ne peuvent être atteints sans un engagement stratégique conjoint de l'État autour de plusieurs leviers :

- Des aides à l'investissement (aides transitoires, crédit d'impôt...) pour les opérateurs et notamment les producteurs, logisticiens et industriels de première transformation qu'ils soient engagés dans des conversions en agriculture biologique ou qu'ils soient plus généralement engagés dans des Plan de transition de bassin ;
- Une réglementation et une fiscalité cohérentes avec les ambitions du plan afin que la filière puisse contribuer pleinement aux politiques de transitions écologique et énergétique :
 - Réduire les importations en protéines végétales,

- Favoriser la production de biocarburants métropolitains (fiscalité du B100 par exemple) aux importations de biocarburants extra-communautaires et les biocarburants à base d'huiles de palme,
- Maintenir l'emploi agricole et industriel en France ;
- Un appui à l'innovation (via le fonds CASDAR, les programmes France Agrimer) à destination de l'Institut Technique Terres Univia, seul avec ces homologues ITA, à être en mesure d'accompagner les transitions attendues à 5 ans (sélection variétale, protection des cultures, systèmes durables...). Il est à noter que les soutiens issus du CASDAR pour accompagner le développement des protéagineux ont fortement diminué depuis 3 ans (-600 k€) ce qui contraint l'institut à revoir à la baisse ses investissements en la matière ;
- Une politique de recherche publique et de formation en accord avec les enjeux en renforçant les moyens consacrés à l'agronomie d'une part et aux espèces oléo-protéagineuses d'autre part ;
- Un soutien durable aux initiatives de filières aux pratiques exemplaires et dont l'intérêt nutritionnel des aliments bruts par les modes de culture et/ou l'alimentation des animaux est démontré (Bleu-Blanc-Cœur, agro-écologie...) ;
- Garantir une meilleure rémunération des producteurs accompagnant la mise en place de nouveaux modèles agricoles vertueux, liés à un objectif de santé clairement affiché et garantissant la qualité nutritionnelle des aliments ;
- Donner un accès facilité aux marchés d'appels d'offres publics de la restauration collective aux produits issus des filières oléo-protéagineuses qui ont démontré et mesuré leur intérêt sur la santé de l'homme ■